



LE PETIT SAINT PÈROIS



Le mot du Maire

En cette journée du 2 août 1914, chacun vaquait à ses occupations lorsque le tocsin des églises se mit à retentir. Il était 16 heures. La France entra en guerre et l'ordre de mobilisation générale s'affichait dans toutes les communes. Les hommes partirent pensant bien être de retour pour Noël. La suite, nous la connaissons tous et après 4 années de larmes, de souffrance et de sang, on a dit : « Plus jamais ça ». Hélas 100 ans après, les armes parlent toujours à travers le monde.

La génération dont je suis a eu la chance de ne jamais connaître ces périodes de guerre, mais nous avons le devoir de mémoire et de souvenir. Cette paix qui a fait défaut à nos grands-pères ou arrière-grands-pères doit rester présente dans nos têtes. N'oublions jamais le sacrifice de leur jeunesse et de leur vie pour nous.

Dans notre vie au quotidien, où nous raillons et pestons contre tout, à tort ou à raison et où les valeurs sont mises à mal, nous le faisons en toute liberté, sans avoir à craindre la réponse des armes.

Alors souvenons-nous que la paix peut être très fragile et il nous revient de la préserver.

Avec tout mon dévouement.

P. Foulon



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L'édito

Après un été plutôt maussade, la rentrée scolaire s'est déroulée sous le soleil, et le mois de septembre semble nous annoncer de beaux jours. Toutes les associations de la commune pourront lancer leurs activités dans la joie et la bonne humeur. Saint Père En Fête attend le ciel bleu pour son vide grenier aux bords de Loire. L'A.M.S. conjointement avec St Père En Fête espère un temps clément pour la Potirando. L'Éducation Canine et La guinguette auraient souhaité un ciel plus dégagé pour leurs manifestations durant l'été. Heureusement la salle polyvalente était là pour abriter les danseurs. Il est bien connu qu'après la pluie vient le beau temps alors profitons en. Si par malheur le temps à nouveau venait à se gâter il sera toujours possible de rejoindre l'Amicale, le Fil en Aguille, le Club de l'Amitié, Joie Forme et Santé et maintenant De la Plume aux Ciseaux pour des activités qui grâce à la salle polyvalente, les préfabriqués et la Maison de l'Amitié se déroulent à l'abri.

Sommaire

[Page 1 : Le mot du Maire - L'édito](#)

[Page 2 : L'école municipale](#)

[Page 3 : SICTOM - Rappels divers - Fête des voisins \(suite\)](#)

[Page 4 et 5 : Retour sur les derniers événements](#)

[Page 6 : « Saint Père d'antan »](#)

[Page 7 : Evènements à venir - Nouvelle association - Quizz](#)

[Page 8 : Les nouvelles du conseil municipal - Agenda](#)



Le spectacle de fin d'année (Juin 2014)

Vendredi 27 juin au soir à la salle Blareau, les 129 enfants des cinq classes de l'école de Saint-Père étaient réunies pour présenter leur spectacle de fin d'année. Près de 600 personnes étaient là pour les soutenir.

Le spectacle était basé sur le thème de la science, un travail collectif de toute l'année. Ce sont les enfants qui ont été les maîtres d'œuvre, assistés par les adultes.



La rentrée des classes



Cette année, nous avons encore 5 classes :

- une de petite section - moyenne section avec **Sophie Lange et Anne Laure Finet**
- une de Petite section - grande section avec **Patricia Brun**
- une de CP CE2 avec **Albane Petit et Anne - Laure Finet**
- une de CE1 - CM1 avec **Thierry Hurst**
- une de CM1 - CM2 avec **Rémi Bedu et Tifaine Berthemey**.

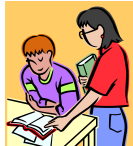
Au total, il y a 135 élèves à l'école cette année, nous sommes plus que l'année dernière !

Nous allons travailler sur le thème du monde et nous pensons encore organiser une classe de découverte, une randonnée d'hiver et notre spectacle de fin d'année à l'Espace Blareau.

Pour tous les coopérateurs,
Mathéo et Pierre



Aide aux devoirs



Si vous avez un peu de temps à consacrer à " l'Aide aux devoirs" nous nous ferons un plaisir de vous y accueillir.

L'aide aux devoirs se déroule **les lundi et jeudi scolarisés de 16h15 à 17h15**.

Si vous êtes intéressé pour nous accompagner, prenez contact à la mairie au 02 38 36 21 84 qui transmettra.

Les Poubelles à puce :

La poubelle à puce conditionne la facturation. Il est donc essentiel de signaler sans tarder au SICTOM (02 38 59 50 25) tout changement d'adresse ou domicile (Départ comme arrivée).



Le Journal n° 8 a été diffusé semaine 36. Si vous n'en avez pas été destinataire, la Mairie en a à votre disposition.

Pensez au mardi 11/11, jour férié, la collecte des ordures ménagères n'aura lieu cette semaine-là que le jeudi matin.

Le Tri sélectif :



Devant l'importance du refus de tri par les organismes exploitant la collecte, il est primordial de respecter les indications mentionnées sur les colonnes. Un déchet ne figurant pas sur ces indications trouve sa place dans votre poubelle.



Redevance :



En attendant la mise en place d'une taxe appelée à se substituer à celle qui est collectée actuellement, vous recevrez à nouveau en fin d'année un relevé de vos présentations avec une note explicative.

Rappels divers



Environnement :



La commune fait tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer et entretenir le domaine communal (voirie, rues, trottoirs, espaces publics, etc...).

Il serait donc bien venu que tous, propriétaires, locataires, riverains, soient vigilants pour que des éléments (ronces, feuilles ...) provenant de vos propriétés, ne viennent ternir ce que nous essayons d'améliorer.

Chemins ruraux :



Il est rappelé que les chemins ruraux appartiennent au domaine privé de la commune et que de ce fait, celle-ci n'est pas légalement obligée d'en assurer l'entretien (Article L 161-1 du Code Rural)

Il est également précisé que l'entretien des rives des bois privés (broyage des bordures, élagage des surplombs) est du ressort des propriétaires ou exploitants.

Nuisances :



Il est rappelé également que les nuisances sonores (engins thermiques) et olfactives (feux et autres) sont strictement réglementées.

Fête des voisins (suite)



La rue du Gâtinais se réveille, elle est heureuse car pour la première fois sous l'impulsion d'Hervé et David, elle a accueilli au numéro 11 les voisins qui ont répondu à leur invitation. Nous étions une vingtaine en tout, c'est bien pour une première. Merci à ceux qui se sont excusés et qui n'ont assisté qu'à l'apéritif sous barnum pour des raisons familiales. Chacun avait amené son repas et des gâteaux apéritifs de quoi nourrir tout Saint Père. L'apéritif a été servi debout ce qui a permis aux anciens et nouveaux « *gâtinéens* » de faire plus ample connaissance. Ambiance parfaite, les enfants ont profité de la piscine de notre hôte installée dans une grange. Les groupes se sont formés, les langues se sont déliées, nous avons bien discuté, bien mangé, bien bu avec modération. La soirée s'est terminée par une partie de boules. D'autres, comme Michel et Gérard se sont éclipsés pour voir l'arrivée du tour de France. Il ne faudra pas attendre 3 ans ou plus pour remettre cela et se retrouver rue du Gâtinais dans une aussi bonne ambiance. Qui prendra la relève ? Pour que s'anime de nouveau la rue du Gâtinais et resserrer l'amitié dans notre rue afin de ne pas être des étrangers mais des amis ! Savoir se dire bonjour, s'arrêter cinq minutes pour discuter, une poignée de main, un sourire.



A bientôt – 2015 L.M.M.



Portes Ouvertes de l'éducation canine

L'association a ouvert ses portes pour une découverte de ses activités le samedi 14 juin.

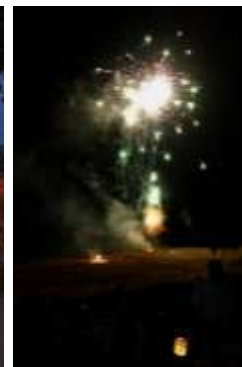
Outre les membres, chacun pouvait venir avec son chien pour lui faire suivre quelques exercices d'éducation.

Dirigée par Francis Mercier, son fondateur, l'association, agréée par la Fédération canine du Centre existe déjà depuis 7 ans.

Fête de la St Pierre



Célébrations compliquées de la Saint-Pierre à Saint-Père ! La météo a contrarié le bon déroulement de la journée, concours de pétanque, jeux pour enfants, vide greniers, etc. n'ont pas eu le succès qu'ils méritaient. Malgré tout cela, avec la bonne volonté et le dynamisme des organisateurs, les buffets et préparatifs pour le dîner ont été rapatriés dans la salle polyvalente. De nombreux participants encore humides ont pu profiter de l'apéritif avec bonne humeur. À la tombée de la nuit, bénéficiant d'une accalmie, un joli feu d'artifice a pu être tiré suivi par bien peu de personnes il est vrai, vivement l'année prochaine !



A.G. de l'A.M.S.



Hasard du calendrier, cette année l'assemblée générale s'est déroulée le jour où l'équipe de France de Football jouait son quart de finale de la coupe du monde au Brésil contre l'Allemagne. Que cela ne tienne, les responsables ont réussi en un tour de main à proposer à l'auditoire le match en direct sur grand écran (une idée qu'il faudra sans doute reprendre). Cette année encore l'assemblée s'est terminée par un barbecue où tous les membres présents sont revenus longuement sur le parcours de la Loire à vélo que certains adhérents ont réalisé dans sa totalité. Il a été également question de beaucoup de projets dont celui de trouver une salle dans une commune proche pour des activités plus fréquentes à l'intérieur. Cela devrait voir le jour bientôt, affaire à suivre.



La Guinguette



On s'en souviendra de l'été 2014 ! 4 guinguettes et 4 guinguettes dans la salle polyvalente alors que toute l'équipe avait déjà tout installé en bordure de Loire pour deux d'entre elles... Mais les caprices de la météo n'ont pas empêché les danseurs de venir et de loin (Melun, Montargis, Pithiviers, La Ferté Saint Aubin, Orléans...) et chacun a passé un agréable après-midi à évoluer sur la piste au son de l'accordéon tant de Jean-François Carcagno que de Musette 2000. Un bilan positif grâce à la Municipalité de Saint-Père que l'association tient à remercier encore une fois, pour son soutien et son aide. L'association remercie également ses partenaires : le Crédit Agricole ainsi que Thélem Assurances de Sully sur Loire. Les cours reprennent le lundi 15 septembre 2014 à 19 h dans la salle polyvalente et sont dispensés par Chantal Garnon accompagnée de Clovis chaque lundi et mercredi de 19 h à 21 h. Afin de faire découvrir cette activité aux futurs adhérents, 4 heures de cours seront offertes par l'association.

Retour sur quelques évènements (suite)



Défilé du 14 juillet

Cette année encore, le défilé de la fête nationale a été suivi par bon nombre de Saint-Pérois dont certains très jeunes et nous les félicitons de venir suivre l'harmonie de Sully qui nous accompagne déjà depuis bien des années dans nos commémorations. Nous donnons rendez-vous à tout le monde pour le 11 novembre, venez nombreux.



AG de l'Amicale



Le vendredi 5 septembre s'est tenue l'assemblée générale de l'Amicale théâtrale de Saint Père.

Monsieur le Maire et quelques conseillères et conseillers nous ont fait l'honneur d'y assister. C'est devant un bureau restreint que s'est déroulée la séance. Le renouvellement du bureau se fera ultérieurement, le quorum n'étant pas atteint. Après le mot de bienvenue de la présidente, la secrétaire a donné lecture des évènements de l'année écoulée. Il en ressort un bilan positif.

L'Amicale a décidé de jouer cette année une comédie de Jean Claude Martineau « **Petites pipettes et gros calibres** ».

Contrairement à ce qu'elle avait envisagé, Yolande Cloutier reprendra le théâtre jeune « Le blé en herbe ». Elle se fera seconder par des membres de l'Amicale afin de canaliser la fougue de nos jeunes.

La séance s'est terminée avec le verre de l'amitié à la main.



Club de l'Amitié

Les intempéries nous ont épargnés cette année, ainsi nous avons pu profiter agréablement d'un pique-nique à l'étang de Coullons avec les clubs du canton en juin dernier.

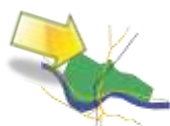
De même la journée à la pisciculture de St Aignan-le-Jaillard en juillet a été un bon moment de convivialité.

Bientôt l'automne alors nous avons repris nos activités du jeudi après-midi et mi-octobre nous organiserons un concours de belote.

Pour la fin de l'année nous proposons le 3 décembre une sortie à Paris, avec visite du marché de Noël sur les Champs Élysées; membre du Club ou non, vous pouvez vous inscrire auprès de Mme Tripot la vice-présidente du club le jeudi après-midi au Club de l'Amitié (28,50 € pour la journée tout compris).

Et pour clore cette année 2014, nous nous retrouverons le 7 décembre autour d'un copieux repas qui sera suivi d'un après-midi dansant.

Liliane Thibault



Réunion des nouveaux arrivants

SAINT PÈRE SUR LOIRE centre de la France ??



BIENVENUE À EUX : Le vendredi 19 septembre, la municipalité a accueilli les nouveaux arrivants venus de la France entière (Mont St Michel, Vendée, Pas de Calais, Alsace, Région Parisienne, etc...). Un moment toujours important pour une bonne intégration de ces nouveaux St-Pérois. Mr le Maire leur a présenté la commune et ses élus. Les associations de la commune ont ensuite décrit leurs activités et les ont invités à venir les rejoindre. Une description du fonctionnement de l'école leur a été faite par le Directeur. Un pot de l'amitié a clôturé ce moment convivial.

« St Père d'antan » : Le pressoir de St Père sur Loire



En cette période des vendanges qui arrive, il nous paraissait important de signaler que la commune, par le passé, vivait pleinement cette époque. Bientôt revivrons nous cela avec la récolte des vignes qui ne cessent de grandir et nous resserrons nous du pressoir communal d'antan ?

A la fin de la première guerre mondiale, les agriculteurs de St. Père se sont regroupés pour acheter un appareil à extraire les derniers litres de vin résultant de la fermentation, c'est-à-dire du « marc ».



Les derniers utilisateurs du pressoir furent M. Jean Lut-ton et M. Olivier Grivot.

N'ayant plus d'utilisateur, le pressoir, propriété du syndi-cat des agriculteurs de St Père comme le mentionne une plaque, fit l'objet d'une régularisation financière par Hervé Lut-ton, petit fils d'un des derniers responsables utilisateurs pour en devenir le propriétaire. Il le rénova à l'identique en changeant la poutre maîtresse inférieure et les douelles d'extraction.

A ce jour (2014), si ce matériel est loin des performan-ces des pressoirs modernes à presse hydraulique, il est néanmoins utilisé occasionnellement sur l'exploitation ou lors de manifestations villageoises.



Il y avait, à l'époque, une vingtaine d'exploitations agri-coles : trois importantes, «Les Coudreaux, Crassay, Le Murget». Les autres, appelées « bricole », avaient un che-val ou seulement un âne.

Toutes les fermes possédaient une vigne. Les travaux des champs et surtout le battage des céréales exigeaient une boisson abondante.

Le pressoir allait de ferme en ferme, tiré par un cheval. Ce mode de traction fût remplacé par un attelage à trac-teur dans les années 1960. Ce travail fût exécuté par le maréchal ferrant du village, Mr. Fauguoin, route de Pa-ris.

Les utilisateurs du pressoir payaient une dîme propor-tionnelle au litre de jus extrait. Elle servait à rémunérer l'entretien du matériel et la personne (toujours la même) qui suivait le pressoir.

Les derniers à faire ce travail furent Nonnet - Breton - David.

Pour la petite histoire, en 1960, l'écrou de la vis centrale rendit l'âme, les Établissements FAGOTAT d'Orléans fournirent la nouvelle pièce en spécifiant bien que c'était la dernière en stock.

Le pressoir servait aussi à extraire le jus de pommes. Il y a toujours un broyeur à fruit réservé à cet usage.





SAINT PÈRE Sur Loire
Dimanche 28 septembre
 Saint Pèr en Fête
VIDE GRENIERS 2€ le mètre
 Réserve aux particuliers
 Emplacement donné au fur et à mesure des arrivées
 Sur place (7h à 18h)
 Inscriptions
 Buvette - restauration
 BORD. DE LOIRE
 Imprimé sur nos sites - Ne pas jeter sur la voie publique

Saint Pèr sur Loire
7ème Potiranda
 Organisée par les associations
 Saint Pèr en Fête et
 L'Association Multi-Sport St Pèr
Dimanche 5 octobre 2014
 Rendez-vous : Salle Polyvalente
 Assistance et ravitaillement
 Dégustation de soupe de potirons
 + recettes surprises
3 CIRCUITS
 8h00 18 km 4€
 9h00 12 km 3€
 10h00 7 km 2€
 Imprimé sur nos sites - Ne pas jeter sur la voie publique



Fête des Classe « 4 »
 aura lieu le **dimanche 16 novembre**. Afin de préparer au mieux cette manifestation, une réunion aura lieu le **lundi 29 septembre à 18h à la maison de l'Amitié**. Toutes les personnes intéressées seront les bien venues.

Nouvelle association



Nous sommes heureuses de vous annoncer la création de notre association à Saint Pèr sur Loire « DE LA PLUME AUX CISEAUX ». Officiellement constituée le 4 août 2014 à 16h35 rassemblant 6 membres fondateurs. Son but est d'échanger et de faire partager le savoir de chacun dans les domaines culturels, créatifs et artistiques, en toute convivialité. Pour son lancement, nous avons mis en place 2 séries d'ateliers. Ils se dérouleront à la salle de l'amitié. Les mercredis auront lieu de 14h30 à 17h00, un « atelier Scrabble » orchestré par Marie-Louise Dequéant et de 17h30 à 19h00, un « atelier Dictée » destiné aux adultes proposé par Michèle Benoit. Les vendredis de 14h30 à 17h00 sont destinés aux activités créatrices avec Chantal Rousseau pour un « atelier Crochet-Broderie » et Monique Perrette pour un « atelier Cartonnage ». Les thèmes des ateliers actuellement proposés seront actualisés en fonction des souhaits des adhérents. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter à nos coordonnées ci-dessous :

Micheline Lutton 06 88 83 69 42

Christine Thauvin 06 89 28 47 81

Marie-Louise Dequéant 06 81 07 84 64

delaplumeauxciseaux@gmail.com

À la découverte de St Pèr



Réponse du PSP 19:

Chaque commune du site inscrit par l'Unesco dispose d'un girouet pour marquer son appartenance au Val de Loire patrimoine mondial.



A St Pèr on est câblé !
 Mais où ?



Réponse dans le prochain numéro



Le conseil municipal du 26/06/2014 :

REVISION DES TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE AU 01/09/2014

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, le prix du repas pris au restaurant scolaire, au 1er septembre 2014, à 2,75 € pour les enfants et 5,50 € pour les adultes.

REVISION DES TARIFS DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE AU 01/09/2014

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas modifier au 1er septembre 2014 le forfait journalier de la garderie périscolaire fixé à 2,40 €.

Le Conseil Municipal décide, suite à la réforme des rythmes scolaires, d'ajouter une journée au forfait hebdomadaire pour tenir compte de l'ouverture de la garderie le mercredi matin soit 5 x 2,17 = 10,85 €.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DU LOIRET POUR LE FONCTIONNEMENT DU RASED

Le Conseil Municipal sollicite une subvention du Conseil Général du Loiret, d'un montant de 827,41 €, pour l'année 2013/2014, au titre de l'aide à l'acquisition de matériels scolaires et pédagogiques destinés au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION CENTRE POUR L'ACQUISITION D'UN BROUYEUR

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition d'un broyeur pour les déchets verts et sollicite la Région Centre via le Contrat Régional de Pays du Pays Sologne Val Sud pour soutenir financièrement ce projet.

PROJET D'AMENAGEMENT DU VIEUX BOURG ET DES BORDS DE LOIRE : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal approuve la réalisation d'une étude pour l'aménagement et la valorisation du site du Vieux Bourg et des Bords de Loire.

Le Conseil Municipal sollicite des subventions auprès du GAL Forêt d'Orléans -Loire-Sologne et de la Région Centre via le Contrat Régional de Pays du Pays Sologne Val Sud pour soutenir financièrement ce projet.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LA PARTIE PUBLIQUE DU BRANCHEMENT DU LOTISSEMENT "LE CLOS DES VIGNES" AU RESEAU ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de demander à la SARL Création Art Immobilier le remboursement, à hauteur de 11 981,97 €, des dépenses engagées par le service communal de l'assainissement pour la réalisation du réseau public de collecte des eaux usées dans la Rue du Haut des Folies pour le raccordement du lotissement "Le Clos des Vignes".

APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE BATIMENTS COMMUNAUX POUR L'HEBERGEMENT D'EQUIPEMENT DE TELE RELEVÉ DES COMPTEURS GAZ

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention cadre avec GrDF pour la mise à disposition de bâtiments pour héberger les infrastructures pour le projet compteurs communicants gaz.

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2013 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le rapport annuel sur le prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2013.

Le rapport susmentionné, destiné notamment à l'information des usagers, peut être consulté dans sa globalité en mairie ou partiellement sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

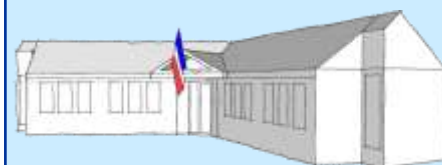
DESIGNATION D'UN TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT POUR REPRESENTER LA COMMUNE A LA CLI DE DAMPIERRE EN BURLY

Le Conseil Municipal nomme M. Didier BERRUE, titulaire et Mme Yvette BOUCHARD, suppléante à la Commission Locale d'Information de DAMPIERRE EN BURLY.

MODIFICATION DES MEMBRES ELUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le Conseil Municipal désigne Mme Raymonde BASTY membre élu au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84

Fax : 02.38.36.53.67

saintperesurloire@wanadoo.fr

www.saintperesurloire.fr

Agenda

28 septembre

St Père en Fête

Vide Greniers

05 octobre

AMS + SPEF

Potirando

10 octobre

St Père en Fête

A.G.

22 octobre

La Guinguette

A.G.

08 novembre

Joie, Forme et Santé

A.G.

16 novembre

Mairie

Fête des Classes « 4 »

07 décembre

Club de l'Amitié

Repas

13 et 24 décembre

Education canine

Concours de chien d'utilité en Rjng

19 décembre

Ecole

Spectacle de Noël

